



## Reprise des activités dans les salles de l'Armée du Salut

**Le Management de l'Œuvre pastorale informe en tenant compte de la conférence de presse tenue par Conseil fédéral le mercredi 27 mai.**

### Reprise des cultes dans nos salles

Les postes qui le désirent et qui mettent en place un concept de sécurité qui satisfait totalement les exigences de l'OFSP peuvent tenir des cultes dès le dimanche 31 mai. Le respect des règles de sécurité est essentiel. L'Armée du Salut désire que dans les prochaines semaines, le redémarrage des cultes soit progressif et flexible. Chaque poste pourra – en informant le divisionnaire - décider quel est le moment adapté pour se retrouver le dimanche. Les communiqués du 27 mai n'ont pas annulé le concept de protection « Cultes » de l'OFSP du 20 mai. Il reste donc en vigueur, au moins jusqu'au 6 juin, voire plus.

### Concept de protection

Dorénavant la question à se poser sera moins ce que nous avons le droit de faire, plutôt que comment le faire. Les trois règles essentielles seront : hygiène - distance – traçabilité. Pour vous faciliter le travail, plusieurs personnes très dévouées ont créé [un site très complet](#) avec toutes les infos nécessaires. Il fait foi pour les mesures de sécurité au sein de l'Armée du Salut:

### Utilisation de Churchtools pour les billets et les listes de participants

Churchtools permet à nos membres de facilement réserver un billet pour un culte ou de faire le check-in des personnes présentes au culte. Notre équipe Churchtools vous proposera un webinaire la semaine prochaine pour apprendre ces nouvelles fonctions, assez faciles à mettre en œuvre.

### Cultes en ligne

Pour offrir une bonne alternative aux postes qui ne reprennent pas leurs rencontres, les cultes en ligne proposés par « Music et Creative Arts » seront continués encore jusqu'au 28 juin y compris. Puis, dès la semaine suivante et sur le même site internet [live.armeedusalut.ch](http://live.armeedusalut.ch), certains postes proposeront leur culte en ligne pour une durée encore indéterminée.

### Groupes de maison et autres rencontres en semaine

Selon le RES, la SEA et le VFG, les rencontres de maison et autres rencontres en semaine restent impossibles à cause de l'interdiction générale de rassemblement. Elles seront autorisées dès le 6 juin.

### Location de nos salles aux externes

La location de nos locaux à d'autres églises est possible dès le 28 mai, à condition que le concept de protection de l'OFSP soit respecté par les groupes, et que seulement des activités culturelles aient lieu (pas d'activités culturelles, pas de repas, etc). Dès le 6 juin, d'autres activités seront autorisées dans nos salles, mais – très important - le plan de sécurité devra continuer à être respecté (voir les mises à jour de ce concept de sécurité sur notre site). La responsabilité incombe aux locataires.

### Cultes en plein-air

Et si nous profitons de cette situation pour faire nos cultes en plein-air ? Nous avons plus d'espace et les mêmes mesures de protection seraient plus faciles à mettre en œuvre. Selon le RES, ce serait possible immédiatement. Comme les déclarations de l'OFSP à ce sujet ne sont pas claires, nous conseillons d'attendre le 6 juin.

### Camps

Selon l'OFSP les camps de jeunesse seront autorisés dès le 6 juin. En été ce sont les règles cantonales qui seront déterminantes, pour cette raison chaque division prendra ses décisions quant au déroulement des camps. Nous attendons des plans de protection pour y voir plus clair.

### Auteur

Armée du Salut Œuvre pastorale

### Publié le

28.5.2020